



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 14 OCTOBRE 2015

L'an deux mil quinze, le quatorze octobre à vingt heures trente,
Les membres du Comité Syndical du Syndicat de Bassin de l'Oudon Sud se sont réunis à la salle du Jardin Public au Groupe Milon à SEGRE sur la convocation individuelle qui leur a été adressée le 5 octobre 2015 par Monsieur Joël RONCIN et sous sa présidence.

COMMUNE	TITULAIRE					SUPPLEANT				
	NOM PRENOM	FONCTION	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	NOM PRENOM	FONCTION	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
ANDIGNE	DAILLEZ Alain	Adjoint au maire	x			LAMBERT Ingrid	Conseillère municipale			x
ARMAILLE	MAHOT Marcel	Adjoint au maire		x		GAULTIER Bernard	Maire			x
AVIRE	JAMES Marie-Agnès	Maire Vice-présidente S.B.O.S.	x			GASTINEAU Christophe	Adjoint au maire	x		
BOUILLE MENARD	COLAS Laurent	Conseiller municipal	x			LAMBERT Thierry	Conseiller municipal			x
BOURG L'EVEQUE	BOURGET Boris	Conseiller municipal	x			MEHAY Didier	Conseiller municipal			x
BRAIN SUR LONGUENEE	DUBOSCLARD Hervé	Adjoint au maire	x			WEITZ Anne	Conseillère municipale		x	
CARBAY	Van der SCHAEUGH Bernard	Conseiller municipal			x	BERNIER Patrice	Adjoint au maire			x
CHALLAIN LA POTHERIE	FAURE Dominique	Maire		x		DUMONT Eugène	Adjoint au maire		x	
CHAMBELLAY	ROULLOIS Vincent	Conseiller municipal	x			TEMPLIER Aurélien	Conseiller municipal		x	
CHATELAIS	HUREL Philippe	Adjoint au maire	x			GRÖSCHNER Birgit	Conseillère municipale		x	
CHAZE HENRY	MOREL Maryline	Conseiller municipal	x			MOREL Daniel	/	x		
CHAZE SUR ARGOS	SAGET Bertrand	Maire Vice-président S.B.O.S.			x	VITOUR Cyril	Conseiller municipal			x
COMBREE	MONNIER Jérémie	Adjoint au maire			x	PASSELAND Jacques	Conseiller municipal			x
GENE	JOUBERT Jean-Paul	/	x			FREULON Stéphane	Conseiller municipal		x	
GREZ NEUVILLE	AUBERT Mickaël	Conseiller municipal			x	BARANGER Maxime	Conseiller municipal			x
GRUGE L'HOPITAL	DELAHAYE Christian	Maire Vice-président S.B.O.S.	x			POINSON Arthur	Conseiller municipal	x		
JUIGNE DES MOUTIERS	VIAUD Alain	Conseiller municipal	x			GUENARD Jérôme	Conseiller municipal			x
L'HOTELLERIE DE FLEE	BEAUCHET Mélanie	Conseillère municipale		x		CROCHETET Benoît	Conseiller municipal			x
LA CHAPELLE HULLIN	ALUSSE Didier	Conseiller municipal			x	LIOPE Jacky	Conseiller municipal			x
LA CHAPELLE SUR OUDON	BEAUMONT Jean-Pierre	Adjoint au maire	x			JAMET Guillaume	Conseiller municipal			x
LA FERRIERE DE FLEE	PERROIS Christian	Conseiller municipal	x			GAUGAIN Atimad	Conseillère municipale		x	
LA JAILLE YVON	LEBRETON Bruno	Conseiller municipal			x	LANOUE David	Conseiller municipal			x
LA POUEZE	PORCHER Philippe	Conseiller municipal			x	BARBOT Jean-Yves				x
LA PREVIERE	GAULTIER Denis	Adjoint au maire			x	FRANCOIS Didier	Conseiller municipal			x
LE BOURG D'IRE	BOULTOUREAU Hubert	Maire Vice-président S.B.O.S.	x			GEMIN Yannis	Conseiller municipal		x	
LE LION D'ANGERS	SAULOUP Hugues	Conseiller municipal			x	DAVID Arnaud	Conseiller municipal			x
LE TREMBLAY	GOHIER Patrick	Conseiller municipal	x			CADEAU Stéphane	Conseiller municipal		x	
LOIRE	HAMARD Benoît	Conseiller municipal		x		GAUDIN Jérôme	Conseiller municipal	x		
LOUVAINES	LARDEUX Dominique	Adjoint au maire	x			GAUTIER Jérôme	Adjoint au maire			x
MARANS	SEJOURNE Serge	Maire	x			BOUE Gilbert	Adjoint au maire		x	

Approbation du compte rendu du comité syndical du 8 juillet 2015

VOTE : Unanimité

ADMINISTRATION

1. DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016

1.1 Prévisionnel des dépenses de fonctionnement et d'investissement

Madame Marie-Agnès JAMES présente les prévisionnels en recettes et dépenses de fonctionnement et d'investissement. Ils sont conformes au contrat territorial milieux aquatiques, aux orientations décidées pour le mandat et aux opérations déjà engagées.

Monsieur Jean-Pierre BEAUMONT demande à quoi correspondent les 37 000 € d'annuité.

Madame Marie-Agnès JAMES répond qu'il s'agit du montant cumulé des annuités des emprunts des différentes années.

Monsieur Joël RONCIN souligne que le montant de l'annuité est stabilisé.

1.2 Bilan et perspectives des programmes du SY.M.B.O.L.I.P.

Monsieur Joël RONCIN rappelle que le S.B.O.S. participe aux programmes de lutte contre les inondations et de lutte contre les pollutions diffuses en versant une participation financière au SY.M.B.O.L.I.P.

Pour le programme inondations, la participation évolue en fonction des travaux réalisés. Pour le programme pollutions, la participation est fixée dans les statuts et évolue avec l'indice des prix à la consommation.

Monsieur Joël RONCIN présente les bilans et perspectives des programmes et incidences financières pour le S.B.O.S.

Pour le S.B.O.S. la participation est de 88 000 € pour le programme de lutte contre les inondations et de 4 845 € pour le programme de lutte contre les pollutions diffuses.

1.3 Arrêt de la Cour d'appel d'Angers concernant l'affaire C.E.L.I.A.

Monsieur Joël RONCIN explique que le S.B.O.S. a perçu une somme de 51 402,02 € à la suite de l'arrêt de la cour d'appel d'Angers concernant la pollution de l'Oudon par l'usine CELIA de Craon. Le bureau propose de créer une provision intitulée « fond CELIA » destinée à financer les travaux sur les rivières qui améliorent leur qualité et qui sont peu subventionnés. Ce peut être le cas de l'enlèvement de la Jussie ou d'une rivière de contournement.

Monsieur Alain BAGOUET informe que la société CELIA s'était pourvue en cassation. Cependant, ils viennent de se désister.

Monsieur Joël RONCIN propose de prendre une décision modificative pour inscrire la création de la provision. Cette solution a été validée par Madame BODELLE.

Le « fond CELIA » serait utilisable sur l'ensemble du bassin, pas uniquement sur l'Oudon.

De plus, « le fond CELIA » servirait à éviter une nouvelle augmentation qui pourrait se limiter à 1 % au lieu de 4 % comme prévu.

VOTE pour la création de la provision « fond CELIA » : Unanimité

VOTE pour la décision modificative au budget 2015 qui place la somme perçue en provision : Unanimité

Par ailleurs, il est proposé de signer une convention avec la Fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Maine et Loire. Cette convention fixe les modalités d'un partenariat pour les travaux de restauration des milieux aquatiques sur l'Oudon.

Monsieur Sylvain LACÔTE présente la convention.

Monsieur Alain BAGOUET ajoute que l'association France Nature Environnement a également été sollicitée. L'association a adressé une réponse très politique et ne souhaite pas s'engager dans un partenariat avec le Syndicat.

VOTE pour la convention : Unanimité

2. DECISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET PRIMITIF 2015

Les décisions modificatives concernent des régularisations de cotisations auprès de la caisse de retraite suite à la reconnaissance de services de contractuels pour 2 agents.

Madame Marie-Agnès JAMES souligne que c'est un droit pour les agents, le syndicat n'a donc pas le choix.

Monsieur Dominique LARDEUX souhaite avoir des précisions.

Madame Régine TIELEGUINE explique que des contractuels, qui cotisaient à l'IRCANTEC, avaient la possibilité de demander les rachats de leurs points au régime de la CNRACL. Les agents ont fait la demande il y a plusieurs années. Cela ne se fait qu'une fois.

Monsieur Joël RONCIN remarque que c'est le dernier employeur qui doit régler même si l'agent était contractuel ailleurs.

Madame Régine TIELEGUINE informe que le dispositif s'éteint en 2015.

VOTE pour les décisions modificatives : unanimité

3. MODIFICATION DES STATUTS DU S.B.O.S. DANS LE CADRE DES COMMUNES NOUVELLES

La création de communes nouvelles modifie le nombre de délégués au S.B.O.S. à compter du 1^{er} janvier 2016. Le Bureau souhaite conserver pour le présent mandat, et en attendant la mise en place en 2018 de la compétence « G.E.M.A.P.I. » (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), un même nombre de délégués et une répartition géographique de la représentation des élus identique à l'actuelle. Il est donc proposé de modifier les statuts du S.B.O.S. pour permettre 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant par commune **existante au 1^{er} janvier 2015**. Les 45 communes du S.B.O.S. auront trois mois après vote du comité syndical pour donner un avis sur cette modification statutaire.

Il est proposé d'en profiter pour changer l'adresse du siège du Syndicat de manière à faciliter les relations du S.B.O.S. avec les administrations et les instances juridiques.

Monsieur Joël RONCIN souligne que l'on risque de perdre des délégués et des représentants sur le terrain. C'est pourquoi, on propose une modification des statuts.

Il précise que l'on a l'aval de la préfecture.

Monsieur Hervé DUBOSCLARD se demande si on a la possibilité d'imposer des délégués aux communes nouvelles.

Monsieur Joël RONCIN propose également de changer le siège qui est actuellement à la mairie de Segré. Cela pose des problèmes notamment pour les lettres recommandées. Cela obligera à avoir un panneau d'affichage pour les comptes rendus.

VOTE pour la modification des statuts : 26 pour et 1 abstention

4. DECISIONS DU PRESIDENT

- Préfinancement FCTVA pour un montant de 24 596 €
- Boissons pour réunions – JD STOCKS pour un montant de 140,40 € TTC
- Chaussures de sécurité – HEULIN ROUSSEAU pour un montant de 49,20 € TTC
- Réalisation d'un forage à Pont Montreuil – BONNIER FORAGE pour un montant de 7027,32 € TTC
- Entretien du clapet de la Verzée – MGS pour un montant de 654 € TTC
- Repas avant comité syndical du 8 juillet – BOULANGERIE GAIGÉARD pour un montant de 30,30 € TTC
- Fournitures diverses – LECLERC pour un montant de 45,09 € TTC
- Chaussures de sécurité et parka – HEULIN ROUSSEAU pour un montant de 120 € TTC
- Téléphonie – ANJOU TELECOM pour un montant de 146,50 € TTC/ mois pendant 3 ans
- Mobilier – OFFICE DEPOT pour un montant de 1 516,07 € TTC
- Maintenance du barrage de Bellevue à Marans – MGS pour un montant de 936 € TTC
- Traceur, mire, pantalon – HEULIN ROUSSEAU pour un montant de 161,05 € TTC
- Réparations des roues et achat tapis DUSTER – GARAGE BURON pour un montant de 88,16 € TTC.

POINTS TECHNIQUES

5. DECLARATION D'INTERET GENERAL

Dans le cadre de la mise en œuvre du C.T.M.A., il est nécessaire de lancer une procédure de déclaration d'intérêt général. Cette démarche permet au syndicat d'intervenir sur les propriétés privées.

L'équipe technique du S.B.O.S a élaboré le dossier en interne. Il doit être transmis aux services de l'Etat puis soumis à enquête publique.

Le dossier est notamment constitué d'un atlas cartographique qui localise précisément les actions prévues.

Monsieur Sylvain LACÔTE présente le dossier.

Monsieur Joël RONCIN insiste sur le rôle important des délégués pour transmettre les informations aux riverains.

VOTE pour la demande de déclaration d'intérêt général : Unanimité

6. ACHAT ET RESTAURATION DE ZONES HUMIDES

Monsieur Joël RONCIN informe que dans le cadre de la restauration de l'Hommée, il est proposé d'acquérir un ancien étang afin de :

- restaurer le lit mineur du cours d'eau,
- rétablir la continuité écologique,
- restaurer une zone humide.

Monsieur Joël RONCIN ajoute que le propriétaire est d'accord.

Monsieur Jean-Paul JOUBERT indique qu'il sera nécessaire de mettre en place une servitude de passage.

Monsieur Jean-Pierre BEAUMONT dit qu'il faut faire attention aux coûts de fonctionnement.

Monsieur Joël RONCIN précise qu'ils ont été estimés à 400 €/an.

Monsieur Joël RONCIN informe que le montant estimatif de l'acquisition est de 4 500 € tout compris. Il convient de solliciter l'aide financière de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

Monsieur Joël RONCIN pense que c'est raisonnable compte tenu du contexte.

Monsieur Jean-Pierre BEAUMONT évoque le risque de se retrouver avec un maillage de zones humides à entretenir.

VOTE pour l'acquisition de l'étang : Unanimité

Par ailleurs, le SY.M.B.O.L.I.P. va acquérir une zone humide en amont d'un site de sur-stockage sur la commune de Loiré. Il est proposé que le S.B.O.S. assure l'entretien et la mise en œuvre du plan de gestion de cette zone. Il convient donc de signer une convention avec le SY.M.B.O.L.I.P.

Monsieur Alain BAGOUET précise que le propriétaire pouvait imposer l'achat dans les 10 ans.

VOTE pour la signature de la convention de gestion : Unanimité

7. COMMUNICATION

7.1 Trophée de l'eau pour les méandres de la Sazée

EXPOSE

Le projet des méandres de la Sazée, porté par la commune d'Aviré, a été distingué par un trophée de l'eau de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Le film consacré à la présentation du projet est projeté en réunion.

Monsieur Joël RONCIN rappelle que notre territoire a déjà été récompensé avec la charte des préconisateurs.

7.2 Article dans les bulletins municipaux

Comme chaque année, il est proposé de rédiger un article pour les bulletins municipaux. Le thème pourrait être celui des « mares ».

Monsieur Sylvain LACÔTE présente le projet d'article.

8. POINTS SUR LES ETUDES ET TRAVAUX EN COURS

Les travaux de restauration de l'Homée sont en cours sur la commune de Marans.

9. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Rien à signaler.

Monsieur Joël RONCIN clôt la réunion à 22h45

Le secrétaire de séance,
M. Alain VIAUD

